

Odeurs nauséabondes

UN DEUXIÈME CONSTAT D'INFRACTION POUR SANIMAX

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 21 septembre 2020 – Face à la présence de plus en plus fréquente d'odeurs nauséabondes générées par l'entreprise Sanimax, la Ville de Saint-Hyacinthe remettra cette semaine un deuxième constat d'infraction de 1 000 \$ qui s'ajoute à celui émis pour les mêmes raisons en juin dernier.

Sanimax est une entreprise spécialisée dans la récupération de sous-produits de viande, de graisses et d'huiles de cuisson usées, de peaux et de matières organiques. Elle est présente à Saint-Hyacinthe depuis de nombreuses années. La cohabitation avec le voisinage s'est d'abord relativement bien déroulée, alors que de rares épisodes d'odeurs nauséabondes étaient observés chaque année. La situation s'est cependant détériorée au point de nuire considérablement à la qualité de vie des citoyens qui résident dans le secteur.

« Les entreprises ont le devoir de se comporter en bon citoyen corporatif. L'usine Sanimax est implantée à proximité d'une zone résidentielle située à l'est du territoire, dans le secteur de Sainte-Rosalie. Nous avons déjà rencontré les dirigeants de Sanimax pour les sensibiliser aux impacts des odeurs qu'ils génèrent pour le voisinage. Ils se sont engagés à collaborer avec la Ville pour corriger le tir. Cependant, il faut que ces engagements se traduisent par des résultats concrets. Pour l'instant, ce n'est pas le cas.

Les problèmes d'odeur de Sanimax ne sont pas uniques à Saint-Hyacinthe. Nous avons discuté avec d'autres villes qui sont confrontées à la même situation face à cette entreprise et il n'y a pas de solution simple et rapide. Malheureusement, les villes ont un pouvoir d'intervention relativement limité dans ce genre de situation. L'imposition de constats permet d'exercer une certaine pression, mais ce n'est pas suffisant. Ce n'est pourtant pas une raison de baisser les bras, car nous sommes très sensibles à la situation inacceptable vécue par les citoyens vivant à proximité de l'usine. Nous comptons donc rencontrer à nouveau les dirigeants de Sanimax dans un avenir rapproché.

Je tiens à dire aux citoyens du secteur que leurs préoccupations sont légitimes et bien comprises par la Ville et que nous allons veiller à ce que la situation change », de préciser le maire Claude Corbeil.

– 30 –

Source : Direction des communications
Tél. : 450 778.8304